

AVANCÉES DANS LE RENFORCEMENT DE L'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE DES FEMMES

Nous avons comme vision une province où toutes les femmes et les jeunes filles ont la chance de réussir.

L'Ontario a accompli d'importants progrès, mais encore bien des femmes se heurtent à des obstacles dans leur cheminement vers l'égalité. Le gouvernement a pris d'importantes mesures afin de s'assurer que plus de femmes et de jeunes filles ont la chance de réussir dans la voie où elles veulent s'engager. En voici quelques exemples.

- ✓ Nous avons créé le premier ministère de la Condition féminine complètement autonome afin de promouvoir l'équité entre les sexes et de contrer la violence sexiste dans toute la province.
- ✓ Nous avons aidé plus de 2 600 femmes à faible revenu à acquérir de nouvelles compétences, à réorienter leur carrière et à trouver des emplois plus sûrs et mieux payés par le biais de notre programme de Formation des femmes aux métiers spécialisés et à la technologie de l'information.
- ✓ Nous avons aidé plus de 1 700 femmes à faible revenu à acquérir des compétences en entrepreneuriat et des connaissances financières pour démarrer et faire croître leur propre entreprise par le biais de notre programme de microcrédit.
- ✓ Nous avons soutenu les activités éducatives qui mettent les jeunes filles en contact avec les métiers qualifiés non traditionnels comme le soudage, la charpenterie, l'usinage et les services automobiles.
- ✓ Nous avons augmenté le revenu mensuel de près de 19 000 familles, dont la plupart sont monoparentales, en excluant totalement les versements de pensions alimentaires du calcul des prestations d'assistance sociale.
- ✓ Nous nous sommes fixé des objectifs voulant que les femmes constituent au moins 40 pour cent de toutes les nominations aux conseils et organismes de la province d'ici à 2019.
- ✓ Nous avons aidé les entreprises sociales à avoir accès à un financement afin de se développer et de répondre aux besoins de divers groupes comme les femmes, les jeunes, les communautés autochtones et les personnes qui vivent dans la pauvreté.

Ontario.ca/autonomiserfemmes

- ✓ Nous avons lancé un projet pilote visant à évaluer si un revenu de base peut mieux soutenir les travailleuses et les travailleurs vulnérables et améliorer les résultats en matière de santé et d'éducation chez les personnes à faible revenu.
- ✓ Nous avons offert de meilleures conditions de salaires aux éducatrices et éducateurs de la petite enfance et autres travailleuses et travailleurs des services à l'enfance, des fonctions principalement exécutées par des femmes.
- ✓ Nous avons créé un plan d'action visant à contrer la violence et le harcèlement sexuels, lequel incluait notamment nos campagnes primées #QuiAiderezVous et #JamaisAcceptable.
- ✓ Nous avons transformé le Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO), de sorte que plus de 210 000 étudiantes et étudiants des collèges et universités à faible revenu et à revenu moyen aient accès à la gratuité des frais de scolarité en 2017-2018, ce qui représente le tiers des étudiantes et étudiants de niveau postsecondaire en Ontario.

Nous avons également pris les engagements suivants :

- Aider plus de 100 000 enfants âgés de 0 à 4 ans à accéder à des réseaux de garderies agréées de haute qualité au cours des cinq prochaines années de façon que les familles de travailleuses et de travailleurs puissent trouver des garderies abordables et de haute qualité.
- Avoir recours à une analyse comparative entre les sexes afin d'orienter l'élaboration des politiques et programmes. Cette optique sexospécifique contribuera à évaluer et à corriger toute conséquence négative non intentionnelle sur les femmes et les jeunes filles.
- Encourager les entreprises à faire en sorte qu'au moins 30 % des membres de leurs conseils d'administration soient des femmes d'ici trois à cinq ans.
- Élaborer une stratégie globale visant à éliminer l'écart salarial entre les sexes et renforcer l'économie en éliminant les obstacles qui empêchent les femmes de participer pleinement au marché du travail de l'Ontario.
- Nous ferons passer le salaire minimum à 15 \$ de l'heure et présenterons de nouvelles règles concernant les horaires de travail le 1^{er} janvier 2019; nous ferons en sorte que les employées et employés à temps partiel soient payés au même salaire horaire que les travailleuses et travailleurs à plein temps; nous élargirons le droit au congé pour urgence personnelle afin d'inclure un minimum de deux jours de congé payés par an pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs; et nous renforcerons l'application des lois de l'emploi en attente de l'adoption de la législation pertinente.

Ces mesures, ainsi que le soutien essentiel des entreprises, des organismes communautaires et des citoyennes et citoyens, nous aident à renforcer l'autonomie des femmes et des jeunes filles de l'Ontario.